



PAR COURRIEL

Québec, le 17 octobre 2024

[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2024-2025.373**

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 29 septembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « • Tous les documents et données relatifs à la prévalence des différents troubles mentaux (dépression, anxiété, épuisement professionnel, etc.) chez les agriculteurs québécois ces cinq dernières années (2019-2024).
- Tous les documents et données identifiant et analysant les facteurs de risque associés aux troubles mentaux chez les agriculteurs, tels que l'isolement social, les difficultés financières, les conditions de travail et les événements climatiques extrêmes ces cinq dernières années (2019-2024).
- Tous les documents et données relatifs du nombre de suicides rapportés chez les agriculteurs ces cinq dernières années (2019-2024).  
» (*sic*).

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant au libellé de votre requête.

... 2

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j. 2